



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

**Discours de M. Lionel BEFFRE, Haut-Commissaire de la République
en Polynésie française, à l'occasion du Séminaire FRANZ**

Mardi 13 octobre 2015 - Tahiti Pearl Beach Resort - Arue

M. le Vice-Président de la Polynésie française,

Mesdames et messieurs les représentants des gouvernements australien et néozélandais,

Messieurs les représentants des îles Cook, de Fidji, et de Tonga,

Monsieur l'Ambassadeur de France au Vanuatu, Mesdames les Premières conseillères des ambassades de France en Australie et en Nouvelle-Zélande,

Messieurs les représentants des forces armées en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie,

Mesdames et messieurs,

C'est avec grand plaisir que je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue en Polynésie française à l'ensemble des participants à la réunion annuelle des accords entre la France, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dits accords « *FRANZ* ».

Je souhaite remercier par avance toutes les délégations pour leur contribution à la réussite de ce séminaire, notamment :

- les délégations des pays étrangers : Australie, Nouvelle-Zélande, îles Cook, Fidji et Tonga ;
- les délégations françaises du Ministère des affaires étrangères et du développement international, des ambassades de France au Vanuatu, en Nouvelle-Zélande et en Australie, du Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie, de la Direction de la protection civile de Nouvelle-Calédonie ;
- Enfin, l'ensemble des participants au titre de la Polynésie françaises : les services de l'Etat, les forces armées, la Présidence de la Polynésie française, mais aussi les associations de protection civile et leurs bénévoles, engagés en permanence dans le maintien opérationnel des moyens FRANZ, et récemment projetés sur le terrain, lors du passage du cyclone PAM au Vanuatu.

Cette réunion est, cette année, organisée en Polynésie française, à l'occasion du transfert de la présidence des accords FRANZ, de la Nouvelle-Zélande vers la France.

Nous avons souhaité lui conférer une dimension supplémentaire en associant certains pays du Pacifique ayant déjà bénéficié de l'activation des accords FRANZ.

Par ailleurs, on ne peut évoquer la protection civile et la gestion des catastrophes naturelles sans penser aux enjeux climatiques et environnementaux. Ce séminaire prend donc une tonalité particulière, et notamment pour l'Etat français, par la multitude des défis qui se présentent à lui.

Un défi international tout d'abord.

En effet, se déroulera d'ici la fin d'année la réunion « Paris-Climat 2015 », dite « COP 21 », pour désigner la 21ème édition de la conférence des Nations-unies sur le changement climatique. En assurant la présidence de la COP21, la France a désormais une responsabilité forte, au plan européen et international, et joue un rôle-clé dans les négociations mondiales sur le climat, dont le dérèglement peut être à l'origine de catastrophes naturelles.

Un défi régional, pour la représentation des territoires français du Pacifique.

En 23 ans d'existence, les accords FRANZ ont mis en place une coopération permettant la mise en commun des moyens civils et militaires des trois pays signataires en cas d'intervention dans un pays du Pacifique frappé par une catastrophe naturelle.

Depuis 1992, de nombreuses opérations d'assistance ont été menées, en particulier en 2004 à Niue après le passage du cyclone Heta, en 2012 aux îles Fidji à l'occasion du cyclone Evan, en 2014 au Tonga à l'occasion du cyclone Ian et bien sûr en 2015 au Vanuatu à l'occasion du cyclone Pam.

Les bouleversements climatiques qui touchent l'ensemble de la planète ont pour conséquence une augmentation potentielle du nombre de ces événements. Face à cette réalité, il importe donc que nos nations soient toujours mieux préparées à intervenir de manière coordonnée dans un contexte d'urgence humanitaire.

Selon les dernières prévisions, la prochaine saison chaude dans le Pacifique, risque hélas, d'apporter une nouvelle fois la preuve de la nécessité de cette coopération entre les nations du Pacifique Sud.

La puissance prévue du phénomène *El Nino* augmente en effet fortement le risque cyclonique. Une présentation spécifique vous sera d'ailleurs faite dès demain sur ce sujet.

Le partage de nos expériences respectives au cours de ce séminaire constitue donc une formidable opportunité de mieux nous préparer à une intervention éventuelle dans les mois à venir.

Un défi technique, enfin.

L'année 2015, comme je le rappelais, a une fois de plus démontré la pertinence des accords FRANZ, qui ont permis une action internationale efficace et rapide en soutien au gouvernement du Vanuatu, à l'occasion du passage du cyclone PAM.

Je tiens à souligner le caractère particulier de cette opération pour la France, qui a pour la première fois engagé des équipes mêlant personnels civils et militaires, professionnels et bénévoles, provenant à la fois de Nouvelle Calédonie et de Polynésie française.

En prenant la présidence des accords FRANZ, la France souhaite que soient poursuivis les travaux de standardisation initiés l'an passé pendant la présidence néo-zélandaise. La journée d'hier a d'ailleurs été l'occasion de fixer un programme de travail qui sera mis en œuvre au cours de l'année à venir, afin de définir des standards opérationnels communs. Ces standards seront présentés pour approbation lors de la prochaine réunion annuelle FRANZ, qui sera organisée à Nouméa sous la direction du Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie.

Tout en poursuivant nos travaux tendant vers une plus grande interopérabilité de nos moyens de secours, les deux journées qui s'annoncent seront aussi l'occasion de tirer tous les enseignements des interventions récentes.

A cet égard, la participation de délégations des îles Cook, des Fidji, du Tonga, et du Vanuatu constitue un apport inestimable à la réussite de ce séminaire.

Le retour d'expérience qu'ils apporteront est en effet primordial car lui seul permet de garantir l'adaptation de notre réponse, tant aux besoins exprimés qu'à la résilience des populations des pays qui pourraient solliciter notre aide.

En conclusion, il ne me reste qu'à vous souhaiter des travaux fructueux ainsi qu'un excellent séjour en Polynésie française.

Je vous remercie de votre attention.
